

Le BUREAU, convoqué par courriel en date du 30 septembre 2022 s'est réuni le 7 octobre 2022, à 9h, dans les locaux de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération, au 30 rue Alfred Kastler, PIBS 2, à VANNES, sous la Présidence de Monsieur David ROBO, Président.

Etaient présents :

- Denis BERTHOLOM - Maire de LARMOR-BADEN - Vice-Président
- Yves BLEUNVEN - Maire de GRAND-CHAMP
- Noëlle CHENOT - Maire de SURZUR - Vice-Présidente
- Marylène CONAN - Maire de SULNIAC - Vice-Présidente
- Nadine PÉLERIN - Adjointe au Maire de VANNES - Vice-Présidente
- Jean- Marc DUPEYRAT - Maire de SARZEAU - Vice-Président
- Thierry EVENO Adjoint au Maire de SAINT-AVE - Vice-Président
- Gérard GICQUEL - Maire d'ELVEN - Vice-Président
- Patrice KERMORVANT - Conseiller Municipal de VANNES - Vice-Président (arrivée à 1130)
- Nathalie LE LUHERNE - Maire de PLAUDREN - Vice -Présidente
- François MOUSSET - Maire de LE-TOUR-DU-PARC - Vice-Président
- Jean-Pierre RIVERY -Conseiller Municipal à VANNES - Vice-Président
- Christian SEBILLE - Maire de THEIX- NOYALO - Vice-Président
  
- Pascal BARRET - Maire d'ARRADON
- Roland TABART - Maire d'ARZON
- Patrick EVENO - Maire de BADEN
- Pascal HERRISSON- Maire de BRANDIVY
- Jean LOISEAU - Maire de l'ILE D'ARZ
- Philippe LE BERIGOT - Maire de L'ILE-AUX-MOINES
- Yves DREVES - Maire de LE BONO
- Guy DERBOIS - Maire de LE HEZO
- Martine LOHEZIC - Maire de LOCMARIA-GRAND-CHAMP
- Michel GUERNEVE - Maire de LOCQUeltas
- Alban MOQUET - Maire de MONTERBLANC
- Loïc LE TRIONNAIRE - Maire de PLESCOP
- Gilbert LORHO - Maire de PLOEREN
- Anne TESSIER-PETARD - Maire de SAINT-ARMEL
- Anne GALLO - Maire de SAINT-AVE
- Alain LAYEC - Maire de SAINT-GILDAS-DE-RHUYS
- Nadine LE GOFF-CARNEC - Maire de SAINT-NOLFF
- Sylvie SCULO - Maire de SENE
- Jean-Pierre RIVOAL - Maire de TREDION
- Claude LE JALLE - Maire de TREFFLEAN

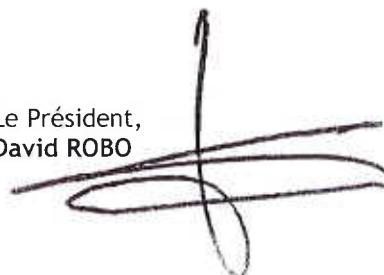
Ont été excusés :

- Pierre LE RAY - Conseiller délégué à PLESCOP - Vice-Président
- Léna BERTHELOT - Maire de PLOUGOUMELLEN

Ont été absents :

- Freddy JAHIER- Maire de COLPO
- Vincent ROSSI - Maire de LA TRINITE -SURZUR
- Pierrick MESSAGER - Maire de MEUCON

Le Président,  
David ROBO



-2-

**SEANCE DU BUREAU DU 7 OCTOBRE 2022**

**FINANCES**

**SUBVENTIONS**

**DOMAINE PATRIMOINE, TOURISME ET EVENEMENTIEL**

-01-

**LES AMIS DU SINAGOT**

Le sinagot « Mab er Guip » est l'un des trois Bateau d'Intérêt Patrimonial (BIP) que possède l'association Les Amis du Sinagot. Ce bateau navigue depuis 35 ans dans le Golfe du Morbihan. Son dernier grand carénage a été effectué il y a 6 ans, et le bateau présente aujourd'hui des signes de faiblesses dans des parties structurantes de sa coque. En 2021, des travaux de restauration ont été effectués, aidés par l'agglomération à hauteur de 6 038 €. L'association a sollicité une nouvelle aide pour finaliser des travaux complémentaires sur ce bateau, révélés en cours de restauration.

L'association sollicite auprès de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération une subvention au titre du dispositif de soutien à l'investissement pour la valorisation et la réhabilitation de bateau d'intérêt patrimonial, approuvé lors du conseil communautaire du 29 mars 2018

***Suite à l'étude menée par le Comité de pilotage Patrimoine, Tourisme et Evènementiel du 30 septembre, il vous est proposé d'accorder à l'association « Les amis du Sinagot », au titre de l'année 2022, une subvention d'investissement de 1864,54 € TTC.***

-02-

**PAYSAGES DE MEGALITHES**

L'association Paysages de Mégalithes, créée en 2013, porte la candidature d'inscription à l'UNESCO des mégalithes de Carnac et des rives du Morbihan. La démarche de candidature arrive à sa troisième et avant dernière étape, celle du plan de gestion, initiée en octobre 2021 pour une durée de deux ans. Cette réflexion pour l'élaboration du plan de gestion implique tous les opérateurs amenés à intervenir dans la gestion, l'animation, l'entretien, la préservation et l'accueil dans le périmètre du bien UNESCO. Le référent élu à cette candidature est Monsieur Denis Bertholom, désigné par le bureau communautaire du 10 septembre 2021.

L'association sollicite auprès de Golfe du Morbihan - Vannes agglomération une subvention de fonctionnement au titre de l'année 2022 de 25 000 € pour un budget global de 631 100 €.

***Suite à l'étude menée par la Comité de Pilotage Patrimoine, Tourisme et Evènementiel du 30 septembre, il vous est proposé d'accorder à l'association d'attribuer une subvention de fonctionnement pour l'année 2022 de 25 000 € à l'association Paysages de Mégalithes.***

Mise en ligne le 10/10/2022

## **SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE**

**-03-**

### **BOUTIQUE DE GESTION DES ENTREPRISES**

L'association « Carrefour des entrepreneurs - BGE Morbihan » est un acteur du développement économique local en intervenant à tous les stades de la création d'entreprise depuis plus de 30 ans :

Depuis 1987, BGE Morbihan ouvre ses portes, ses conseils et ses accompagnements à tous les futurs créateurs et repreneurs d'entreprises.

En 2021, BGE Morbihan se développe et se déploie sur des nouveaux marchés (formation, accompagnement des dirigeants, émergence avec le marché Pôle Emploi "activ crea émergence") car la demande se renforce sur les 3 phases de l'entrepreneuriat : émergence, structuration de projet, développement post-crédation. L'objectif est de retrouver en 2021 un équilibre du compte de résultat.

#### Les axes d'action:

- déclencher l'initiative ;
- former et outiller le créateur avec un taux de concrétisation de 36 % (service 30 %, commerce 29 %, artisanat 18 %, autres 23 %) à parité femmes/hommes ;
- aider le financement ;
- développer et accompagner la réussite : plus de 250 chefs d'entreprise conseillés et formés après la création pour un taux de pérennité > 80 % à 3 ans et de + de 60 % à 5 ans.

#### Les Publics visés :

Les créateurs et repreneurs d'entreprise sont des demandeurs d'emploi, des salariés en reconversion, certains sont en situation de handicap. BGE Morbihan accompagne également des allocataires du RSA qui sont en réflexion sur un projet d'entreprise ou qui ont déjà créé mais ne dégagent pas encore un revenu suffisant pour sortir du dispositif. Son rôle consiste à les aider dans leur développement.

#### Information :

Le bilan 2020 est de : 300 personnes accueillies + 500 dans le dispositif CitésLab, 30 entreprises accompagnées dont 9 dans les QPV (contexte sanitaire difficile)

Le bilan de 2021, 49 entreprises accompagnées (dont 18 dans les QPV). La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 18 500 € pour l'année 2022

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à BGE une subvention de fonctionnement de 10 261 € au titre de l'année 2022.***

**-04-**

### **ADIE**

Adie est une association qui œuvre depuis des années au sein des territoires pour permettre à celles et ceux qui sont porteurs d'initiatives économiques de les concrétiser par l'accompagnement de financements.

L'Adie défend l'idée que chaque personne peut devenir entrepreneur, même sans capital et sans diplôme. A partir du moment où les personnes ont accès à un financement et à des conseils personnalisés de professionnels.

## Mise en ligne le 10/10/2022

### Les 3 missions de l'Adie

- Former les entrepreneurs à construire et formaliser leur projet de création d'entreprise
- Financer les créateurs et les créatrices d'entreprises en activité et la mobilité des salariés
- Accompagner les entrepreneurs avant, pendant et après la création de leur entreprise

### Les axes d'action:

- Proposer un financement par les microcrédits
- Proposer des prêts mobilités - Crédit de 5 000 € maximum à rembourser jusqu'à 36 mois
- Accompagner en rendez-vous individuel pour élaborer les projets
- Fournir une micro-assurance
- Apporter des informations et des conseils

### Informations 2021 :

2 salariés employés ainsi que 16 bénévoles

Le bilan de 2021, 30 entreprises accompagnées. La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 10 000 € pour l'année 2022.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à l'ADIE une subvention de fonctionnement de 8 375 € au titre de l'année 2022.***

## -05- BRETAGNE ACTIVE

Dans le cadre de la stratégie « Ambition 2020 » de France Active, Bretagne Active a décidé d'adopter la nouvelle marque « France Active Bretagne » poursuivant le déploiement des outils financiers et d'accompagnement du réseau France Active au plus près des territoires bretons.

France Active Bretagne permet à chaque entrepreneur(e) d'investir dans un projet porteur d'impact positif. Créer son activité et s'engager sur son territoire, donner du sens à son projet et transformer la société : c'est le pari des entrepreneurs engagés.

Bretagne Active accueille et conseille les porteurs de projets de création/reprise d'entreprises et met en place des solutions de financement d'entreprises créatrices d'emplois, par l'octroi de garantie d'emprunts bancaires.

### Les axes d'action:

- Favoriser le financement d'entreprises créatrices d'emplois par ou pour des personnes en difficulté
- Accompagner les structures d'utilité sociale dans leurs démarches de développement et de professionnalisation
- Promouvoir le développement de l'économie sociale et solidaire en liaison avec l'association France Active

### Information :

4 salariés employés sur Vannes, 3 chargés de mission sur le pôle entrepreneuriat sur le Morbihan : 1 à Vannes, 1 à Lorient et 1 à Pontivy. Ils se répartissent le territoire pour assurer un accueil et une expertise au plus près des spécificités du territoire local.

Bilan de l'année 2021 : 89 dossiers instruits - 69 dossiers financés en 2021 (contre 50 en 2020). La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 11 000 € pour l'année 2022.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre***

**2022, il est proposé d'attribuer à Bretagne Active une subvention de fonctionnement de 9 102.50 € au titre de l'année 2022.**

**-06-  
SOLIDARITE PAYSANS**

L'objectif principal de l'association est de permettre le maintien dans leur métier de ces acteurs ruraux, d'augmenter leur capacité d'adaptation et de renforcer leur intégration sociale. A la demande d'acteurs ruraux en difficulté ou de leurs familles, Solidarité Paysans de Bretagne intervient pour les informer, les appuyer sur le plan humain et les accompagner dans leurs démarches, notamment de nature économique, financière, comptable, sociale, juridique et fiscale

Les actions qui sont mises en œuvre sont de deux types :

- L'accompagnement individuel qui est le cœur de métier de Solidarité Paysans. Les étapes de cette action sont :
  - Encourager le premier pas de l'intéressé
  - Accueillir sans exclusive
  - Permettre l'accès au droit
  - Traiter l'endettement de l'exploitation
  - Soutenir un esprit de confiance pour créer du lien.
- Après un diagnostic partagé l'accompagnement qui se met en place se décline selon deux axes :
  - Le maintien de l'activité (différentes procédures peuvent envisagées selon l'origine et la nature des difficultés : conciliation amiable, règlement amiable judiciaire, redressement judiciaire)
  - La cessation d'activité, la mission de l'association est d'organiser la cessation d'activité dans les meilleures conditions pour la famille de l'agriculteur que la liquidation soit amiable ou judiciaire.

Les Publics visés :

Les bénéficiaires sont les acteurs ruraux. Toutes les personnes qui sollicitent l'association sont accueillies (quel que soit l'âge, la situation personnelle et sociale), elles peuvent être orientées vers d'autres structures si leur demande ne correspond pas au cadre de mission de Solidarité Paysans.

La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 5 000 € pour l'année 2022.

**Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à SOLIDARITE PAYSANS une subvention de fonctionnement de 1 450 € au titre de l'année 2022.**

**-07-  
LA MARMITE**

La Marmite est une association pour le soutien et l'accompagnement de porteur/ses de projets pour le développement d'activités économiques innovantes en milieu rural, dans le respect de l'environnement naturel et humain. C'est un réseau d'entraide en milieu rural.

L'association la Marmite fait appel à Golfe du Morbihan Vannes agglomération pour soutenir son centre de ressources, d'échanges et d'accompagnement à la création d'activité en milieu rural. Ce centre de ressources est basé au local de La Marmite et met à disposition de tout le monde : Un espace de recherche documentaire.

Un accès à internet, des revues diverses (agricoles, alternatives, rurales...), des ouvrages plus

techniques (éco-habitat, agronomie...), des classeurs sur les différents acteurs locaux, sur les dispositifs liés à l'installation...

Les axes d'action:

Soutenir la création d'activité spécialisée sur les thématiques agricoles et rurales

Offrir un espace de ressources et d'échanges pour les porteurs de projet agri-ruraux

Proposer des immersions professionnelles au sein d'un réseau de professionnels installés sur le territoire

Les Publics visés :

Tout public confondu (homme/femme) résident sur le territoire de la collectivité (résidence principale) entre 20 et 60 ans souhaitant créer des activités professionnelles en lien avec le milieu rural.

Information :

- 55 porteurs de projet accueillis sur le territoire de GMVA - 159 sur la zone géographique d'activité de l'association (136 en 2020)
- 129 adhérents à l'association - dont 36 sur le territoire de GMVA

La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 4 620 € pour l'année 2022.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à LA MARMITE une subvention de fonctionnement de 3 367.50 € au titre de l'année 2022.***

-08-  
CPME

La Confédération des Petites et Moyennes Entreprises (CPME) est une structure à vocation économique sur le territoire. Le but premier est le développement et la préservation de l'entreprise pour qu'elles créent de la richesse et embauchent des salariés.

De plus, une cellule d'aide gratuite à la petite entreprise a été créée et existe depuis 7 ans afin de les épauler face aux difficultés auxquelles elles peuvent être confrontées au quotidien.

En plus de l'activité classique de la cellule d'aide, le Task-force COVID19 a pour objectif d'aider les entreprises à rebondir après la crise sanitaire qui se transforme en crise économique en leur apportant un accompagnement global dans leur activité : Gestion, numérique, commercialisation, stratégie, protection sociale, médiation bancaire, ressources humaines, soutien psychologique.

La CPME met également en place une école de la PME pour la formation des chefs d'entreprise (gratuit) ainsi qu'un CIP.

Les axes d'action:

Les adhérents experts dans les domaines de la gestion, du numérique, du développement commercial et les experts métiers (restaurations, bâtiment, commerce) mettent à la disposition des entreprises en difficulté leur énergie et leurs compétences.

Ils se déplacent sur le terrain au sein des entreprises pour travailler pas à pas avec elles afin de redresser leur activité.

Les Publics visés :

Les entreprises (TPE - PME) de l'agglomération de Vannes, avec une attention particulière portée aux entreprises de moins de 10 salariés qui parfois sont fragiles.

Informations :

300 adhérents à l'échelle du département dont une centaine sur le territoire de GMVA

La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 2 000 € pour l'année 2022.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à CPME une subvention de fonctionnement de 1 800 € au titre de l'année 2022.***

-09-

#### JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE VANNES ET SA REGION

La JCE de Vannes et sa région est affiliée :

- À la Fédération Régionale des Jeunes Chambres Économiques de Bretagne ;
- À la Jeune Chambre Économique Française (J.C.E.F) reconnue d'utilité publique par le décret du 10 juin 1976 ;
- À la Jeune Chambre Internationale (J.C.I).

Notre mission est de permettre à des jeunes entre 18 et 40 ans de prendre des responsabilités et de s'investir dans des projets à impacts positifs pour leur territoire. Le projet associatif se concentre sur trois objectifs :

- Révéler et développer des leaders citoyens
- Accroître notre ancrage territorial
- Maximiser la réussite de nos actions à impacts positifs

Cette Association a pour but, en se conformant strictement aux statuts et règlements intérieurs de la Jeune Chambre Économique Française de :

- Promouvoir l'étude, favoriser la compréhension et susciter la solution des problèmes économiques, sociaux et culturels ayant trait à la vie locale, régionale et nationale ;
- Développer les qualités individuelles de ses adhérents, par la prise de conscience et l'acceptation des responsabilités civiques, la participation individuelle aux programmes de formation au sein des organisations locales, régionales, nationales, visant au développement de l'individu, de la communauté et du mouvement Jeune Chambre.
- Favoriser le développement économique et la compréhension entre les peuples.

#### Informations :

41 membres adhérents (26 cotisants et 15 « observateurs ») - 1 membre cotisant hors du territoire de GMVA

La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 2 000 € pour l'année 2022.

***Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à JEUNE CHAMBRE ECONOMIQUE DE VANNES ET SA REGION une subvention de fonctionnement de 1 000 € au titre de l'année 2022.***

-10-

#### RESEAU ENTREPRENDRE

Réseau Entreprendre Bretagne, est une association de chefs d'entreprises de Bretagne dont la vocation est d'accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprise à fort potentiel de développement. L'association intervient spécifiquement sur cette cible qui nécessite un fort accompagnement, et crée un nombre important d'emplois.

Réseau Entreprendre Bretagne dans le Morbihan accompagne chaque mois un nouvel entrepreneur pour un profil TPE/PME de plus de 10 ETP.

Mise en ligne le 10/10/2022

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20221007-221007\_DEC02-AU

23 lauréats sont en cours d'accompagnement en 2021 dont 6 sur le territoire de GMVA, représentants 75 emplois.

30 membres et TPE/PME adhérents sur le territoire de GMVA.

Contexte de la demande de subvention :

Soutien au fonctionnement et au développement de l'activité de Réseau Entreprendre Bretagne sur l'agglomération de Vannes, pour les créateurs, repreneurs et développeurs de PME à potentiel de création d'emplois.

Les axes d'action: Réseau Entreprendre Bretagne organise régulièrement des conviviales, visites d'entreprises sur le territoire (mise en place d'accompagnement des lauréats, valorisation des entreprises, retombées presse, présence du réseau sur tous les réseaux sociaux très suivis).

Développement d'un nouveau programme IMPACT+, qui a pour objectif d'accompagner les entreprises ayant la volonté de créer une entreprise en prenant compte les paramètres RSE

Les Publics visés : Créateurs, repreneurs et développeurs de PME à potentiel de création d'emplois (7 à 10 emplois) à 3-5 ans.

La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 3 000 € pour l'année 2022.

*Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à RESEAU ENTREPRENDRE une subvention de fonctionnement de 2 000 € au titre de l'année 2022.*

-11-

## L'OUTIL EN MAIN DU LOCH

Chaque mercredi après-midi (hors vacances scolaires), des artisans retraités bénévoles initient des enfants de 9 à 14 ans aux métiers manuels et du patrimoine. Cuisine, couture, électricité, maçonnerie, plomberie... 17 métiers sont représentés. Pour permettre aux bénévoles de dispenser leurs ateliers dans les meilleures conditions, l'association a besoin d'acheter tout au long de l'année des matières premières ainsi que des petits outillages.

Objectifs du projet :

- Acheter des matières premières pour l'association
- Acheter des petits outillages
- Conforter les activités déjà en place - 17 métiers sont représentés (cuisine, couture, électricité, maçonnerie, plomberie ...)
- Donner envie aux jeunes de redorer l'image des métiers manuels et créer de véritables vocations
- Développer l'épanouissement de deux générations (les retraités et les jeunes)

Informations :

Rapport de 2020/2021 => 26 enfants de 9 à 14 ans + 28 bénévoles

27 métiers : électricité, couture, tapisserie, couverture, menuiserie, tournage du bois, carrelage, ferronnerie, métallerie, mécanique automobile, loisirs créatifs, électro mécanique, électronique, bijouterie, plomberie, poterie, coiffure, boulangerie, pâtisserie, cuisine, art floral, jardinage.

La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 1 500 € pour l'année 2022.

*Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre*



**2022, il est proposé d'attribuer à L'OUTIL EN MAIN DU LOCH une subvention de fonctionnement de 1 425 € au titre de l'année 2022.**

**-12-  
CLUB HOTELIER**

Le Club Hôtelier regroupe chaque année environ 40 hôtels situées sur le secteur de Golfe du Morbihan, Auray, Baie de Quiberon et Belle Ile en Mer. Il a pour mission de renforcer la promotion de la destination et de fédérer ses adhérents et mettre en relation avec les acteurs économiques et institutionnels. Il y a 42 adhérents (dont 26 sur le territoire de GMVA)

Le Club Hôtelier s'était appuyé en 2014 sur le système informatique mise en place par le CDT56 avec la société de Constellation pour développer son site web. Il s'agit d'un outil de réservation en ligne qui compilait les disponibilités des adhérents ayant souscrit l'outil Elloha. L'ADT56 (ex CDT56) change de système informatique dans les mois à venir et ne travaillera plus avec l'outil « Constellation », le Club Hôtelier de bénéficiera donc plus de l'assistance ni du support.

Les deux années précédentes ont été marquées par la crise sanitaire qui a largement complexifié le contexte pour les hôteliers comme pour tous les professionnels du tourisme. Le Club hôtelier a été reçu par le Président, David Robo a plusieurs reprises pour échanger sur les difficultés économiques rencontrées. Etant donné la conjoncture, le Club Hôtelier doit s'engager rapidement dans un projet de refonte de son site web et une nouvelle stratégie de référencement.

Le Club Hôtelier doit s'engager sur un projet de refonte de son site web et une nouvelle stratégie de référencement.

La destination Bretagne Sud devient chaque année plus attractive pour les touristes, le club hôtelier souhaite lui-même s'engager fortement dans ce projet en allant sur une refonte globale :

- Une réflexion sur les exigences actuelles du web hôtelier
- L'expression détaillée des besoins
- Consultations de plusieurs agences de web locales + sélection du candidat
- Développement du nouveau site
- Formation des administrateurs
- Accompagnement des adhérents dans la prose en main et suivi de l'outil

Les Publics visés :

Ce site portail doit permettre de toucher les clients individuels (clientèle de loisirs) pour promouvoir les hôtels adhérents. Ce portail doit également viser des entreprises pour le tourisme d'affaires (congrès, séminaires, événement ...) et enfin les hôteliers du même territoire qui souhaiteraient s'informer et rejoindre le club.

La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 10 000 € pour l'année 2022.

**Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à CLUB HOTELIER une subvention de fonctionnement de 2 500 € au titre de l'année 2022.**

**-13-  
ENTREPRENDRE ENSEMBLE PAYS ARGOET**

Entreprendre Ensemble Pays de l'Argoët a été créée le 10 septembre 2019. Elle a pour objet la mise en œuvre d'actions collectives pour le développement et l'animation du tissu économique local par la promotion des entreprises et des acteurs économiques du territoire et leur mise en réseau.

L'envie d'Entreprendre Ensemble Pays de l'Argoët est de créer du lien entre les entrepreneurs du territoire, au niveau local : sur les communes d'Elven et alentours (Trédion, Le Cours, Larré, La Vraie

Croix, Sulniac, Treffléan, Saint-Nolff, Monterblanc, Saint-Guyomard).

Golfe du Morbihan - Vannes agglomération est sollicitée, par un club entreprise, dans le cadre du temps fort du club porté tous les 2 ans sur une thématique qui fédère un public bien plus large que les membres de l'association. La subvention pourrait permettre de boucler le budget relatif à cette action.

La soirée « LES RENDEZ-VOUS DE L'ÉCO » sera la 3ème édition du club d'entreprises et elle se déroulera à la salle du Carré d'Arts à Elven (Soirée conférence et cocktail networking)

Date : vendredi 7 octobre 2022 à 19 h 30

Déroulé de la soirée :

19h30 : accueil

20h00 : conférence

21h00 : cocktail + networking

La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 1 000 € pour l'année 2022.

*Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à ENTREPRENDRE ENSEMBLE PAYS ARGOET une subvention de fonctionnement de 1 000 € au titre de l'année 2022.*

-14-

#### PEPITE BRETAGNE

Pépité Bretagne est l'outil commun pour porter l'entrepreneuriat étudiant sur les 4 universités bretonnes, la conférence des directeurs des grandes écoles et les 7 technopoles. Sa cible : étudiants, doctorants et jeunes diplômés.

Lauréat de l'appel à projet "Esprit d'entreprendre" lancé par le MESRI, l'équipe Pépité anime de nombreux ateliers, workshop, séminaires, conférences avec toujours le même objectif : sensibiliser un maximum d'étudiant à l'entrepreneuriat et l'entrepreneuriat.

Les 3 missions principales du Pépité Bretagne sont :

la sensibilisation et la formation à l'esprit d'entreprendre :

- Portage du dispositif « Les Entrep » en Bretagne (en 2022 : 11 étudiants pour 3 équipes). Il s'agit d'une formation par l'action, inter-établissement, qui consiste à monter un projet virtuel de création d'entreprise en équipes durant 5 mois. Chaque année, certains projets aboutissent à la création d'une entreprise.
- 3 actions de sensibilisation auprès de 126 étudiants
- Le lancement de Fabrik Ta Pépité en octobre 2021 avec 6 équipes d'étudiants de Vannes agglomération. Parcours de sensibilisation à l'entrepreneuriat pour les étudiants réalisés à travers le fruit d'un partenariat entre le Pépité et les 7 Technopoles de Bretagne.

L'accompagnement des étudiants-entrepreneurs :

La délivrance du Statut National Etudiant Entrepreneur auprès de 10 étudiants en 2020-2021.

La mise en place du parcours Emergence:

- 6 ateliers thématiques reprenant les étapes de la création
- 4 ateliers de développement pour réfléchir collectivement sur les problématiques individuelles
- Un accompagnement individuel de l'équipe pépité et de 5 professionnels

L'animation de la communauté des référents entrepreneuriat en fédérant les acteurs du territoire autour de l'entrepreneuriat étudiant

Mise en ligne le 10/10/2022

Envoyé en préfecture le 07/10/2022

Reçu en préfecture le 07/10/2022

Affiché le

ID : 056-200067932-20221007-221007\_DEC02-AU

2 ETP sont consacrés aux sites de Vannes, Lorient et Pontivy.

Pépité souhaite renforcer ses actions et présence sur l'agglomération, en :

- Déployant Fabrik ta Pépité avec la technopôle, formation action de sensibilisation d'une durée de 3 mois
- Déployant "une idée pour mon territoire", action d'intelligence collective autour d'une problématique de la collectivité (événement du 05 et 06/10/22 à l'IUT de Vannes).

La structure sollicite Golfe du Morbihan - Vannes agglomération à hauteur de 3 000 € pour l'année 2022.

*Suite à l'étude menée par le groupe de travail « SOUTIEN AUX PROJETS DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE, EMPLOI, FORMATION, ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET RECHERCHE » du 13 septembre 2022, il est proposé d'attribuer à PEPITE une subvention de fonctionnement de 3 000 € au titre de l'année 2022.*

Il vous est proposé :

- *d'attribuer les subventions et financements tels qu'énoncés ci-dessus ;*
- *d'autoriser Monsieur le Président à prendre toutes les mesures nécessaires à l'exécution de la présente décision.*

**ADOPTÉE A L'UNANIMITÉ**